



« L'Entreprise face au trouble psychique »

LA QUESTION DU HANDICAP PSYCHIQUE EN ENTREPRISE



**Gisèle Birck,
Clément Bonnet**

Ed. Éres. 170 pages.
14,50 euros.

Comment maintenir en emploi un salarié souffrant d'un handicap psychique ? Face à cette question encore taboue – parent pauvre des politiques handicap en entreprise – ce livre de deux psychiatres d'Arithm Conseil, une association accompagnant de grandes entreprises, offre un éclairage très intéressant sur cette problématique négligée. Au-delà des enjeux de l'insertion, la seconde partie du livre, dédiée au maintien dans l'emploi de salariés malades, est particulièrement instructive. La lecture de témoignages (une cadre d'un

grand groupe en dépression, un technicien bancaire souffrant d'obsessions et de phobies) est édifiante sur la nécessité d'une prise en charge multidisciplinaire, les auteurs insistant sur l'implication « essentielle de la médecine du travail » et des DRH pour changer ou aménager leur poste de travail. Exemples à l'appui, les psychiatres soulignent « qu'il ne faut pas non plus négliger d'accompagner le manager qui a souvent besoin d'aide pour comprendre la maladie ». Si les psychiatres reconnaissent que maintenir en emploi un salarié reconnu handicapé est compliqué, ils entendent lutter « contre les préjugés d'incompétence ou d'instabilité » qui leur collent à la peau. Et encouragent les DRH à négocier un accord d'entreprise à ce sujet, le dispositif de l'emploi accompagné créé par la loi Travail étant jugée « insuffisante » pour un suivi à long terme. Un très bon ouvrage de sensibilisation, vu par une association travaillant avec de grands groupes sur ces enjeux délicats, « souvent déstabilisants pour le collectif de travail ». **LYDIE COLDERS**